

Une intervention toutes les 20 minutes

Précurseur. La Centrale de secours ambulancier de Loire-Atlantique regroupe 62 entreprises de transport ambulancier, soit plus de 96 % des professionnels du département.

Cela représente environ 2 000 emplois et 257 véhicules d'ambulances, dont 110 équipés d'un boîtier de géolocalisation.

Né en 1991 à l'époque où la loi obligeait chaque département à structurer son réseau ambulancier, le CSA 44 a pour mission d'organiser les transports sanitaires urgents décidés par le Samu.

Sur l'ensemble de l'année 2010, l'association présidée par Bernard Sansoucy a comptabilisé 24 000 interventions.

« Le rythme était tout aussi soutenu en 2011, note l'association.

Soit, en moyenne, une intervention toutes les vingt minutes.

» Outre la géolocalisation, le CSA 44 a mis en place des formations du personnel et une charte sur l'éthique partagées par l'ensemble de ses membres.